



REGLEMENT CONCOURS PARD'ART

Le Conseil de Vie Lycéenne (CVL) des Lycées Pardailhan initie un concours de dessin, projet artistique, mettant en compétition les élèves des lycées.

Il s'agit d'un dessin ou d'un projet, pour repeindre les deux escaliers extérieurs, sur la cour de récréation.

Règles du concours :

Article 1 : Conditions de participation

Le concours « PARD'ART » est ouvert à tous les élèves du lycée intéressés. Sont exclus les membres du jury. Les participant-e-s doivent obligatoirement remplir le formulaire de participation joint au présent règlement avec leurs coordonnées.

Article 2 : Nature des dessins

Le participant présentera maximum 2 dessins (un pour chaque escaliers) sur les modèles en annexe. Ils peuvent être en couleur ou noir & blanc, et peuvent contenir des écritures, lettres, ou poèmes (avec auteurs). Les dessins doivent être obligatoirement une production personnelle du/de la candidat-e pour le présent concours. Tout plagiat ou dessin déjà présenté à d'autres occasions ou déjà diffusé sera systématiquement disqualifié, y compris après la date de remise des prix. Pour ce faire, le/la candidat-e s'engage par sa participation au présent concours, à rembourser l'intégralité des prix reçus.

Article 3 : Composition du Jury

Le Jury sera composé des membres du CVL (sauf si participant au concours), les 4 CPE des Lycées, M Le Proviseur et président du CVL, Laura et Pascal, éducateurs de l'accueil Jeune du Grand Auch et les deux professeurs d'art appliqués.

Les membres du jury jugeront les dessins d'après deux critères, à savoir :

- la possibilité de réalisation (vu avec l'artiste peintre)
- la qualité du dessin.

Article 5 : Dépôt des candidatures

Les candidat-e-s doivent déposer leurs dessins accompagnés obligatoirement du formulaire signé. La date limite de dépôt des dessins est fixée au ... mars 2021.

Article 6 : Dates du concours :

Le concours est ouvert du 11 Janvier 2021 au..... . La délibération du jury doit durer 15 jours maximum.

Article 7 : Droits à la diffusion et à l'image

Les participant-e-s, en soumettant leurs dessins à ce concours, acceptent que ceux-ci deviennent la propriété du Lycée Pardailhan. Les participant-e-s au concours déclarent accepter les conditions de ce présent règlement du concours et accepter les décisions du jury.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS

A remplir après avoir lu le règlement intérieur du concours PARD'ART

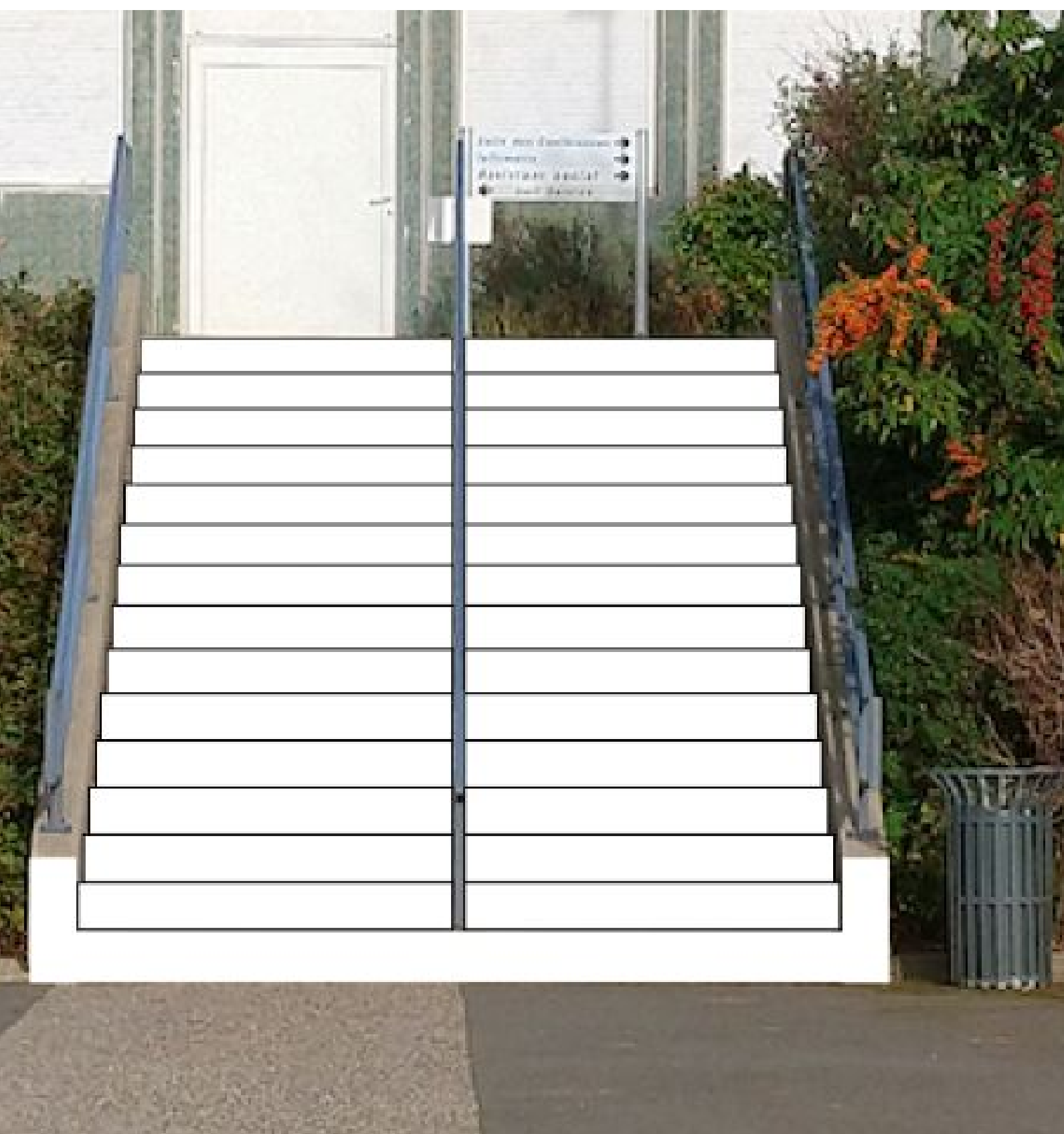
Nom : Prénom :

Classe :

Signature du candidat

Signature du responsable légal, si le candidat est mineur

ANNEXE 1



ANNEXE 2



ANNEXE 3

- un format numérique des deux escaliers en 3D existe, en cas de besoin.

Notamment si tu souhaites travailler sur les marches non visibles de face.

Ne pas hésiter à demander le fichier à Mme Lespinasse :

lucie.lespinasse@ac-toulouse.fr